

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 15 avril 2021

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - David YTIER.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Amapola VENTRON.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Sophie JOISSAINS - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **MOB 056-9709/21/BM**

#### **■ Attribution d'une subvention à l'association Wimoov pour 2021 - Approbation d'une convention**

##### **MET 21/18601/BM**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre des enjeux identifiés notamment par son Agenda de la Mobilité et son Plan de Déplacements Urbains, la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) s'engage en faveur des mobilités durables et alternatives.

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite favoriser les démarches visant à faciliter toutes les formes de mobilité permettant l'accès à l'emploi, par la mise en place d'un soutien financier.

Ce soutien participe au développement et à la promotion des mobilités durables concourant à l'insertion et l'accès à l'emploi, également regroupés sous le terme de Mobilité Inclusive.

L'association WIMOOV, créée en 1998 pour promouvoir et initier le développement de nouvelles pratiques de mobilité durable à un échelon national, est chargée depuis 2007, de la mise en œuvre de la plateforme de mobilité "Bougez vers l'emploi" dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de La Ciotat. Ce dispositif destiné à faciliter la mobilité des personnes en recherche d'emploi s'étend également sur Aubagne. Depuis 2017 sur le secteur d'Aix-en-Provence, l'association s'inscrit dans les actions de création et maintien d'étapes de parcours d'insertion à destination des demandeurs d'emploi les plus en difficulté du territoire et des participants du PLIE du Pays d'Aix. Son action s'étend aujourd'hui également sur Marseille et son bassin d'emploi.

La plateforme Mobilité Wimoov est un dispositif d'accueil et d'accompagnement, qui propose une offre de mobilité adaptée aux besoins de tous les publics en situation de fragilité.

Signé le 15 Avril 2021  
Reçu au Contrôle de légalité le 20 avril 2021

De par son implantation locale et sa modularité, la plateforme de mobilité est un guichet unique pour l'ensemble des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et joue un véritable rôle d'interface entre les acteurs de la mobilité des territoires, dont elle vient compléter les dispositifs existants.

Elle est un acteur de proximité auprès des publics pour :

- La mobilité inclusive ;,
- La mobilité durable et responsable ;,
- La mobilité autonome.

L'association WIMOOV s'engage à réaliser en 2021 dans le cadre de cet outil, un programme d'actions autour de ces axes:

- Des actions d'accompagnement à la mobilité inclusive, à destination de publics en situation d'insertion socioprofessionnelle pour favoriser l'accès et le maintien en emploi ou formation ;
- Des actions d'accompagnement à la mobilité durable, au changement de pratiques de déplacements en vue d'une mobilité plus douce et respectueuse de l'environnement, en prenant en compte les enjeux sanitaires, à destination des publics les plus fragiles des territoires ;
- Des actions d'accompagnement à la mobilité autonome, à destination de publics seniors pour prévenir la dépendance

Dans ce cadre, Wimoov a présenté pour l'année 2021 une demande de soutien pour un montant total de 84 000 € pour trois actions spécifiques :

- reconduction des actions d'accompagnement à la mobilité durable et responsable sur le territoire de la Métropole Aix Marseille Provence, à hauteur de 30 000 euros.
- Mise en place d'une nouvelle plateforme de mobilité Gare Saint Charles Marseille « Au croisement de l'Emploi et des Mobilités », à hauteur de 49 000 euros.
- Dispositif spécifique d'accompagnement à la mobilité des publics Seniors, à hauteur de 5000 euros.

En cohérence avec la politique de soutien aux associations chargées de la Mobilité et de l'Insertion vers l'Emploi au sein du territoire, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite continuer à soutenir l'association WIMOOV en lui attribuant une subvention spécifique de 49 000 euros au titre de l'année 2021 portant sur les actions d'accompagnement à la mobilité durable et responsable et le lancement d'une nouvelle plateforme de mobilité Gare Saint Charles Marseille sur le territoire de la Métropole Aix Marseille Provence.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération N°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 relative à l'approbation du règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille Provence ;
- L'avis favorable de la commission de suivi et cohérence des subventions.

#### **Où le rapport ci-dessus,**

Signé le 15 Avril 2021  
Reçu au Contrôle de légalité le 20 avril 2021

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'engagement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, en faveur d'une amélioration de la mobilité de ses habitants ;
- Les actions de la Métropole Aix-Marseille-Provence en faveur de l'insertion par l'emploi sur son territoire.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de fonctionnement spécifique à l'association Wimoov pour un montant de 49 000 euros pour les actions d'accompagnement à la mobilité durable et responsable et la mise en place d'une nouvelle plateforme de mobilité Gare Saint Charles Marseille sur le territoire de la Métropole Aix Marseille Provence.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée avec l'association Wimoov.

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tous les documents y afférents.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe transport 2021 de la Métropole Aix-Marseille-Provence : Sous politique A710 - Nature 6574 pour 49 000 euros.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS